PERSECUTION SOVIETIQUE DE L'EGLISE EN UKRAINE

PERSECUTION SOVIETIQUE DE L'EGLISE EN UKRAINE

CONGRES MONDIAL DES UKRAINIENS LIBRES

PERSECUTION SOVIETIQUE DE L'EGLISE EN UKRAINE

1978
Editions P.I.U.F., 3, rue du Sabot, 75006 Paris

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Commission des Droits de l'Homme
auprès du
Congrès Mondial des Ukrainiens Libres

Humans Rights Commission
World Congress of Free Ukrainians
2395A Bloor Street West, Suite 2
Toronto, Ont. M6S 1P6 (Canada)

AVANT PROPOS

Cette brochure se propose de traiter de la persécution de la religion et des croyants en Ukraine soviétique. Il s'agit d'un document sur la violation des droits fondamentaux de l'homme, de la liberté de conscience, en contradiction avec les accords internationaux sur les droits de l'homme dont l'URSS est signataire.

Cette publication est une partie des efforts effectués sur le plan international, en 1976 par le Congrès Mondial des Ukrainiens Libres, pour la défense de la religion en Ukraine soviétique. Le but de cette brochure est d'informer l'opinion publique internationale sur la condition des croyants en Ukraine et de l'encourager à élever sa voix contre ces violations. Sans la pression soutenue de l'opinion publique mondiale, on ne peut guère espérer que les protestations des croyants persécutés seront entendues par le gouvernement soviétique, ou qu'elles renforceront effectivement les garanties constitutionnelles et internationales de la liberté de conscience en Ukraine soviétique.

Nous demandons particulièrement à tous les hommes et les femmes de bonne volonté de se joindre à nous pour demander que les autorités soviétiques relâchent tous les membres du clergé, des ordres monastiques et tous les croyants.

La Commission des Droits de l'Homme
du Congrès Mondial des Ukrainiens Libres

SOMMAIRE

Avant-propos 5
Le Christianisme en Ukraine 7
L'Eglise et l'Etat Ukrainien 11
L'Eglise Orthodoxe Autocéphale Ukrainienne . . 12
La suppression de d'Eglise Orthodoxe Autocéphale Ukrainienne par les Autorités Soviétiques . . 15
L'Eglise Orthodoxe Autocéphale en Ukraine contemporaine 18
La réunion forcée des Ukrainiens Gréco-Catholiques à l'Eglise Orthodoxe Russe 23
Dans les catacombes 36
Les minorités religieuses en Ukraine 41
Le communisme soviétique et la religion 46
L'URSS et les garanties internationnales sur la liberté de conscience 54
Vous pouvez aider la cause des croyants en Ukraine. 62
Bibliographie 64

La cathédrale Ste Sophie à Kiev (XIe siècle), transformée en musée au cours des années 30.

LE CHRISTIANISME EN UKRAINE

Le peuple ukrainien adopta le christianisme de Byzance sous le règne du prince Vladimir le Grand, avant la séparation de l'Eglise en branche orientale et occidentale (1054).

Du fait de cette origine byzantine l'Eglise d'Ukraine-Rous fut reliée au Patriarcat de Constantinople en tant que siège métropolitain de Kiev, jouissant d'une large autonomie.

Sous Vladimir, l'organisation de l'Eglise était basée sur le principe de l'harmonie avec l'Etat. La principauté de Kiev (la Rous de Kiev) devint un important centre culturel, artistique et scolastique. Cet aboutissement fut

principalement le fait individuel des églises et des monastères. Les premières œuvres de caractère historique datent de cette époque. Les faits étaient relatés sous une forme narrative dans les chroniques, les biographies des personnages importants de l'Eglise et les récits relatant la construction des sanctuaires.

L'invasion mongole de la Rous au milieu du XIII^{e} siècle interrompit le développement normal de l'Eglise orthodoxe. Le pays sortit de sous le règne mongolo-tartare politiquement divisé. La vie ecclésiastique se développa alors différemment dans les diverses parties de l'ancienne principauté de Kiev.

En 1299, les métropolites de Kiev déplacèrent leur résidence vers le nord, d'abord à Vladimir puis à Moscou. Ce déplacement provoqua une forte réaction de la principauté de Galicie-Volhynie qui persuada Constantinople d'établir une métropolie séparée à Halytch. Le déclin de la principauté de Galicie-Volhynie au milieu du XIV^{e} siècle mit un terme à la métropolie séparée de Galicie-Volhynie.

D'autre part, la présence des métropolites de Kiev en Moscovie aida à élever le prestige et la force politique de cette principauté, et prépara la séparation du siège métropolitain de Moscou du patriarcat de Constantinople (1448) et par la suite l'établissement du patriarcat de Moscou en 1589.

Sous la métropolie rétablie de Kiev, la capitale de l'Ukraine, l'Eglise orthodoxe ukrainienne jouit d'une indépendance de fait, (autocéphalie) vis-à-vis de Constantinople. Ce fut particulièrement vrai durant le XVII^{e} siècle, alors que l'Eglise orthodoxe ukrainienne, protégée par l'armée cosaque et la générosité de ses hetmans, atteignit le faîte de son développement et de son pouvoir. Elle fut le point d'appui de la renaissance culturelle ukrainienne et l'un des centres principaux de l'instruction théologique, de littérature et de l'art religieux.

Après le traité de Pereyaslav en 1654, qui par la suite plaça la partie orientale de l'Ukraine sous l'hégémonie

L'Eglise de l'Assomption, Monastères des Grottes (Petcherska Lavra), Kiev (XIe), fut détruite en 1941. La photo de la couverture montre les ruines.

Eglise de St Michel
« Aux Dômes Dorés », Kiev (XIIe),
démolie sur ordre du gouvernement
soviétique en 1934

de Moscou, la métropolie de Kiev fut subordonnée au patriarcat de Moscou en 1687.

La métropolie de Kiev perdit alors tous ses diocèses pour longtemps, mis à part l'évêché de Kiev lui-même, chacun d'eux passant directement sous l'autorité de l'Eglise russe. Après 1721, les métropolites de Kiev ne furent plus élus par le concile, mais nommés par le tsar de Russie parmi les candidats proposés par le Saint Synode de St Petersbourg.

Le Synode s'arrogea également le droit de nommer les supérieurs des monastères ukrainiens. Il déploya tous ses efforts, avec persistance, pour purger les textes et les rites religieux de tous leurs éléments caractéristiques ukrainiens. Le russe fut introduit comme langue d'instruction à l'Académie Mohyla à Kiev. Après 1799, il n'y eut plus d'Ukrainiens nommés au siège métropolitain

de Kiev. Ainsi, le gouvernement russe détruisit effectivement l'autonomie et les caractéristiques distinctives de l'Eglise orthodoxe ukrainienne.

L'EGLISE ET L'ETAT UKRAINIEN

La révolution de 1917 et la proclamation d'une république nationale ukrainienne indépendante engendra un fort mouvement en faveur de l'indépendance ou autocéphalie de l'Eglise orthodoxe ukrainienne vis-à-vis de Moscou.

Durant l'automne de 1917, un concile de l'Eglise orthodoxe ukrainienne fut formé par le clergé ukrainien et les laïques patriotes. Défiant l'autorité du patriarcat dernièrement restauré de Moscou et de l'épiscopat russe en Ukraine, le concile demanda l'ukrainisation de l'Eglise, l'autocéphalie et la restauration de la forme traditionnelle de gouvernement par concile (sobornopravnist). Rencontrant l'opposition farouche des évêques, le concile fit appel au patriarche de Moscou Tikhon, qui approuva, avec quelques modifications, la convocation du premier concile ukrainien appelé à fixer le destin de l'Eglise orthodoxe ukrainienne.

Le concile fut annoncé pour le début de 1918, mais, face à l'hostilité de l'épiscopat russe à la cause ukrainienne, il ne put fixer de résolutions concrètes jusqu'à ce que ses délibérations soient interrompues au début de février par la première invasion de l'Ukraine par la Russie soviétique. Après la retraite russe, lorsque le concile fut reconvoqué en été 1918 sous le nouveau régime de l'hetmanat, la faction conservatrice pro-russe avait obtenu des gains substanciels. Défiant les appels du gouvernement ukrainien, le concile adopta un mode d'autonomie restreinte pour l'Eglise ukrainienne, avec un droit de contrôle étroit et le droit de veto accordé au patriarche de Moscou.

En décembre 1918, un nouveau directoire remplaça

l'hetman à la tête du jeune Etat ukrainien. Le directoire comprit qu'il devait se montrer résolu même dans les affaires ecclésiastiques s'il voulait une Eglise ukrainienne de caractère national et indépendante de Moscou. Aussi le 1er janvier 1919, le directoire adopta la loi sur l'autorité suprême de l'Eglise ukrainienne, loi qui proclama formellement l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe ukrainienne, avec un synode propre à elle. La nouvelle invasion de la république nationale ukrainienne par les armées rouges et blanches, créa une situation qui rendit impossible pour le gouvernement ukrainien l'application de cette loi.

L'EGLISE ORTHODOXE AUTOCEPHALE UKRAINIENNE

La seconde invasion russe soviétique de l'Ukraine n'empêcha pas le mouvement ecclésiastique ukrainien de continuer sa lutte pour libérer l'Eglise orthodoxe du contrôle russe.

Pendant la première moitié de 1919 le mouvement ecclésiastique ukrainien profita de la nouvelle législation ecclésiastique soviétique pour enregistrer un certain nombre de paroisse ukrainisée sous l'autorité d'un concile ukrainien de l'Eglise orthodoxe reconstituée. Temporairement démantelé sous l'occupation de Kiev par l'armée blanche du général Denikine (août-décembre 1919), le concile reprit et élargit ses activités dans les premiers mois de 1920, prenant la forme d'une « Union indépendante des Paroisses Orthodoxes Ukrainiennes ». Mais, peu de temps après, l'évêque de Kiev Nazarij suspendit tout le clergé des paroisses ukrainiennes. En réaction à cette décision, le 5 mai 1920, le concile publia la proclamation formelle de l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe ukrainienne.

Le premier concile de l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne se réunit en octobre 1921. Il confirma l'au-

Le métropolite Vassyl Lypkivsky, premier chef de file de l'Eglise Ortodhoxe Ukrainienne Autocéphale (E.O.U.A.) (1921-1927).

tocéphalie de l'Eglise et prit en charge un certain nombre de réformes canoniques. Du fait qu'aucun des évêques russes en Ukraine ne consentit à rallier l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne, ni à ordonner à l'épiscopat, le concile décida de suivre le précédent de la vieille Eglise d'Alexandrie au sein de laquelle, jusqu'au III[e] siècle, les primats (patriarches) n'étaient pas sacrés par les évêques mais par l'imposition des mains des membres d'un concile composé de 12 prêtres. Ainsi le concile, qui comprenait 30 prêtres, 12 diacres et un grand nombre de délégués laïques ordonna l'archiprêtre Vassyl Lypkivsky, métropolite de Kiev et de toute l'Ukraine et l'archiprêtre Nestor Charaivsky son adjoint et archevêque du diocèse de Kiev. Ceux-ci à leur tour sacrèrent 4 évêques pour d'autres diocèses.

Cette lutte pour le contrôle de l'Eglise orthodoxe ukrainienne aboutit en Ukraine à une division de l'Eglise en deux entités ecclésiastiques distinctes : l'Eglise russe (patriarcale) qui conserva son autorité sur tous les anciens évêques, la plupart du clergé, et la majorité conservatrice des croyants, et l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne, englobant les croyants les plus conscients de leur nationalité et pratiquement toute l'intelligentsia orthodoxe ukrainienne.

En 1923 apparut un troisième groupe orthodoxe, une Eglise vivante « progressiste », rapidement remplacée par une Eglise rénovatrice (synodale) plus modérée, groupe issu du mouvement réformiste débouté de l'Eglise russe. En dépit d'un soutien puissant du gouvernement, ce groupe n'arriva pas à s'attirer beaucoup de disciples; à l'exception des classes moyennes dans les villes, largement russifiées. Il déclina rapidement après la perte de sa position préférentielle lorsqu'en 1927 il fut astreint à un modus vivendi entre le patriarcat et le gouvernement soviétique. Malgré l'opposition farouche de l'Eglise russe, l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne se répandit rapidement partout en Ukraine, jusqu'aux colonies ukrainiennes du Kouban, du Kazakstan et de la Sibérie

occidentale, ainsi que parmi les émigrés ukrainiens de Mandchourie, de Yougoslavie et d'Europe occidentale.

En 1924, l'Eglise autocéphale envoya l'archevêque Ivan Théodorovytch aux USA pour prendre en charge la direction spirituelle des Ukrainiens orthodoxes d'Amérique du nord. Vers le milieu de la décennie, l'Eglise autocéphale comprenait plusieurs millions de fidèles servis par 34 évêques, 1500 membres du clergé, et 1200 paroisses.

LA SUPPRESSION DE L'EGLISE ORTHODOXE AUTOCEPHALE UKRAINIENNE PAR LES AUTORITES SOVIETIQUES

Après 1922, les autorités soviétiques prirent des mesures de plus en plus sévères contre l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne essayant en vain de l'infiltrer et de la fragmenter. En 1926, le métropolite Lypkivsky, plusieurs évêques et un grand nombre de membres du clergé furent soit arrêtés et emprisonnés, soit exilés pendant que le concile ukrainien était interrompu de force à cause d'un présumé caractère nationaliste. Au deuxième concile, qui se tint en octobre 1927, les autorités soviétiques imposèrent le renvoi du métropolite Lypkivsky et Mykolai Boretsky, moins virulent, fut nommé nouveau métropolite.

Cependant, vers 1929, cette période de tolérance restreinte de la part des autorités soviétiques prit fin. Une nouvelle vague de persécutions s'abattit sur l'épiscopat autocéphale et le clergé, et la plupart des paroisses ukrainiennes furent fermées. L'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne fut reliée par la police soviétique à l'Union de Libération de l'Ukraine (Spilka Vezvolennia Oukraïné) pour « prouver sa culpabilité » d'« activités anti-soviétiques et contre-révolutionnaires ». En janvier 1930 les autorités montèrent un concile extraordinaire de l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne, lequel décida de « dissoudre » les organismes centraux et régio-

naux de l'Eglise. La plupart des paroisses de l'Eglise autocéphale furent supprimées, avec la majorité de sa hiérarchie arrêtée ou déportée, les restes de l'Eglise autocéphale furent autorisés à survivre sous un contrôle étroit, dirigés par le métropolite Ivan Pavlovsky de Kharkiv, jusqu'à leur suppression durant les purges staliniennes de la fin des années 30.

Les pertes de l'Eglise autocéphale sous le régime soviétique furent extrêmement sévères, il y eut 3 métropolites (M. Boretsky arrêté en 1938; I. Pavlosky déporté en 1937; et V. Lypkivsky arrêté en 1938), une vingtaine d'archevêques et évêques, approximativement 1150 prêtres, et des milliers de croyants, membres des conseils régionaux et paroissiaux de l'Eglise autocéphale. Vers la fin de 1941 il ne restait plus de cette Eglise en Ukraine que 270 prêtres et 2 évêques.

L'Eglise orthodoxe russe (patriarcale) fut également attaquée lorsque le régime stalinien entreprit une violente campagne contre toutes les religions de l'URSS. Durant les années 30 beaucoup d'églises furent fermées, ainsi que les monastères et les couvents. L'exarque Konstantin (Diakov) fut arrêté en 1937. En 1938, tous les évêques patriarcaux restant, et un grand nombre de membres du clergé furent emprisonnés ou déportés. Lors de l'invasion allemande du milieu de 1941, seule une poignée de paroisses orthodoxes russes subsistait encore en Ukraine soviétique. Cependant l'Eglise orthodoxe russe n'avait pas été aussi décimée que l'avait été l'Eglise autocéphale ukrainienne, et peu de temps après, suite à l'annexion par les soviétiques de l'Ukraine occidentale en 1939, le patriarcat moribond de Moscou fut mis à contribution par le régime pour la « soviétisation » de l'Eglise orthodoxe dans les territoires nouvellement occupés. A la suite de l'occupation de l'Ukraine par l'Allemagne nazie en 1941, il y eut une renaissance spontanée de la vie religieuse ukrainienne sous la direction de l'Archevêque Polikarp (Sikorsky) de Loutsk.

L'Eglise autocéphale eut à faire face à un autre

Volodymyr Tchekhivsky, leader laïque de l'EOUA, arrêté en 1929, décédé dans un camp de concentration soviétique

Métropolite Mykolai Boretsky, second primat de l'EOUA (1927-1930)

Métropolite Ivan Pavlovsky, chef de file de l'Eglise Orthodoxe Ukrainienne (1930-1936)

Métropolite Polikarp Sikorsky administrateur de l'Eglise Ukrainienne Autocéphale en Ukraine sous l'occupation allemande (1942-1944)

groupe orthodoxe, l'Eglise autonome qui, bien que principalement ukrainienne par sa composition, continuait de reconnaître l'autorité spirituelle du patriarcat de Moscou.

1943-44 virent la réoccupation des territoires ukrainiens par les troupes soviétiques. L'Eglise autocéphale fut immédiatement et totalement supprimée, et ses fidèles furent une fois de plus reliés de force à l'Eglise orthodoxe russe ofifcielle. Les prêtres autocéphales et les dirigeants croyants qui n'acceptèrent pas cette « réunification » forcée furent déportés aux travaux forcés. Quelques membres du clergé, y compris le métropolite Bouldovsky de Kharkiv furent déchus de leurs fonctions sacerdotales par le patriarcat de Moscou.

Choisie par le gouvernement soviétique comme « la plus patriotique », l'Eglise orthodoxe russe jouit de privilèges inaccessibles aux autres religions. Non seulement elle fut autorisée à garder les églises et monastères réouvert en Ukraine sous l'occupation allemande, mais elle put encore étendre sa juridiction aux paroisses orthodoxes de Bukovine et de Transcarpathie, ainsi que prendre la place en Ukraine occidentale de l'Eglise ukrainienne gréco-catholique dissoute de force.

Depuis 1944, il n'y a eu d'Eglise orthodoxe ukrainienne indépendante que hors d'URSS. Les attaques continuelles de la propagande soviétique contre l'Eglise autocéphale dans la presse attestent de la sympathie qu'elle recueille parmi les fidèles ukrainiens de l'Eglise orthodoxe russe en Ukraine.

L'EGLISE ORTHODOXE AUTOCEPHALE EN UKRAINE CONTEMPORAINE

Bien que l'Eglise orthodoxe ukrainienne se vit accorder l'autonomie par le concile russe de 1918, elle fut traitée, tant pour son nom que pour sa pratique ecclésiastique, comme partie intégrante de l'Eglise orthodoxe

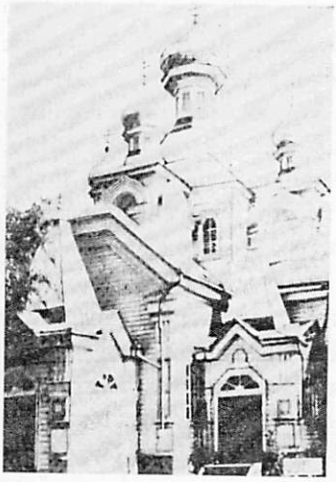

Eglise de l'Epiphanie à Jytomyr interdite aux paroissiens par les autorités soviétiques en 1973

russe. Depuis 1921 elle a été désignée comme exarchat, mais le titre d'exarque (patriarcal) d'Ukraine accordé aux métropolites de Kiev et Halytch ne leur donne qu'un pouvoir modeste comprenant quelques responsabilités déléguées pour l'Eglise en RSS d'Ukraine et quelques fonctions de représentation à l'étranger. Chaque évêque participe tour à tour au Saint Synode de Moscou, dont le métropolite de Kiev est membre permanent.

Après la deuxième guerre mondiale, l'Eglise orthodoxe russe en RSS d'Ukraine comprenait quelques 8500 églises avec approximativement 6800 prêtres en 19 diocèses. Elle entretenait également 3 séminaires de théologie avec près de 500 étudiants et quelques 38 monastères et couvents. La majorité des congrégations actives se situait dans les provinces occidentales. Sous Khrouchtchev, des restrictions légales et administratives de plus en plus sévères furent imposées aux activités de l'Eglise. La propagande anti-religieuse augmenta et l'enseignement de l'athéïsme devint très répandu tant dans les écoles que par de nombreux aspects de la vie quotidienne.

Par suite de cette pression croissante, entre la moitié

et les deux tiers des églises, les 4/5 des institutions monastiques, ainsi que 2 des 3 séminaires de théologie en Ukraine (Kiev et Loutsk) furent fermés. Ces fermetures se déroulèrent en dépit de l'opposition des croyants, ainsi que le montrent des cas récents à Tchernihiv, Jytomyr et dans la province de Transcarpathie. Leurs protestations et leurs pétitions furent ignorées.

L'exarchat ukrainien comporte 18 diocèses avec 2500 à 3000 églises *).

Le nombre d'ecclésiastiques est, en réalité, beaucoup plus faible et il y a un problème important en ce qui concerne le problème des prêtres décédés ou déchus par les autorités. Le seul séminaire de théologie survivant est à Odessa; il a eu pour 1973-74 117 inscriptions. Beaucoup de congrégations restent sans prêtres. On signale des cas où les fidèles célèbrent les rites religieux eux-mêmes, alors que parallèlement à cela Moscou « exporte » du clergé ukrainien pour desservir des paroisses orthodoxes russes hors d'URSS. Depuis 1966, le poste d'exarque d'Ukraine est occupé par l'archevêque, actuellement métropolite Filaret (Denysenko), qui montrera sa loyauté complète envers le régime en continuant fidèlement la politique soviétique tant à l'intérieur qu'à l'étranger, il jouit évidemment de la confiance des autorités. Néanmoins, 4 diocèses (Soumy, Louhansk-Donetsk, Dnipropetrovsk-Zaporijjia et Khmelnytsky) sont depuis longtemps à pourvoir. Bien que la publication du mensuel ukrainien « Pravoslavny Visnyk » (le Messager Orthodoxe) ait repris en 1968, il y a un grand manque de livres de messe, de bibles et de livres de prières.

---

*) Selon K.J. Lytvyn, actuel président du conseil pour les affaires religieuses de la RSS d'Ukraine, il y a « près de 4500 paroisses de l'Eglise orthodoxe russe, plus de 1100 congrégations de chrétiens évangélistes et baptistes » en Ukraine soviétique. Selon nos estimations ces nombres sont grossièrement gonflés pour impressionner l'occident par la soi-disant liberté de conscience en RSS d'Ukraine. K.J. Lytvyn, « Svoboda Sovisti nevidiemne pravo liudini » (La liberté de conscience, un droit humain inaliénable). Visti z Oukrainé, Kiev, № 15 (8 avril 1976), p. 5.

Il y a 9 institutions monastiques survivantes en Ukraine : 2 monastères (Potchaïv et Odessa) et 7 couvents (Pokrovsky et Florovsky à Kiev, Oleksandrivka près d'Odessa, Moukatchiv et Tchoumaliv en Transcarpathie, Koryts en Volhynie et Zolotonocha dans la province de Tcherkassy). Les tentations répétées de fermer le célèbre monastère de Potchaïvska Lavra en Volhynie ont été déboutées avec succès par la résistance opiniâtre des moines et des croyants, ainsi que par la publicité soulevée par cette affaire à l'étranger. La langue ukrainienne a été interdite en tant que langue liturgique et hors d'Ukraine occidentale, le russe prédomine dans les sermons et administrations ecclésiastiques des centres urbains.

Bien que l'Eglise orthodoxe russe jouisse relativement du meilleur traitement, elle est aussi continuellement en butte aux pressions anti-religieuses. La persécution des orthodoxes ukrainiens et des autres croyants continue. Le harassement administratif et la discrimination religieuse sont des pratiques courantes. Les croyants connus comme tels ne peuvent travailler dans les services publics y compris l'enseignement, pas plus qu'accéder aux postes de responsabilité réservés par le système de la « nomenclatura » aux membres du parti communiste et du Komsomol. Les membres du clergé et les fidèles sont persécutés. La victime la plus récente et la plus connue de la répression contre le clergé orthodoxe ukrainien est le père Vassyl Romaniouk.

Le père Vassyl Romaniouk est né en 1925 dans une famille de paysans. Arrêté une première fois en 1944 pour « activité nationaliste et religieuse », il fut condamné à 10 ans de travaux forcés et sa famille fut déportée en Sibérie.

Après ses études de théologie, Vassyl Romaniouk devint prêtre, pour la congrégation orthodoxe du village de Kosmatch, dans la province d'Ivano-Frankivsk. En 1970 on perquisitionna chez lui, lui confisquant quelques livres.

Le père Vassyl Romaniouk

Après le jugement de l'historien ukrainien Valentin Moroz, il écrivit le 27 novembre 1970 une lettre pour la défense de celui-ci à la Cour Suprême de la RSSU. En conséquence de cela, après un transfert de Kosmatch à Pokouttia en 1971, Romaniouk fut lui-même arrêté durant la vague d'arrestations de l'intelligentsia ukrainienne de janvier 1972. Accusé en vertu de l'article 62 du code pénal de la RSSU pour « agitation et propagande anti-soviétique », il fut condamné en juillet 1972 à 7 ans d'emprisonnement et 3 ans d'exil. Il se trouve actuellement au camp 381/1-6 de la RSS de Mordovie.

Durant l'été 1975 deux appels de Romaniouk parvinrent à l'ouest : l'un adressé au Conseil Mondial des Eglises et l'autre au pape Paul VI, leur demandant de prendre la défense des leaders culturels ukrainiens emprisonnés et de ceux qui étaient persécutés pour leur croyance religieuse.

Le 1er août 1975, en protestation contre les violations constantes des droits de l'homme en URSS, le père Romaniouk entreprit une grève de la faim et jura de la prolonger jusqu'à ce que les autorités du camp lui remettent une bible. Il fit la grève de la faim durant près de trois mois, mais n'obtint pas la bible.

La cathédrale St Georges (1744-1770), siège des métropolites gréco-catholiques ukrainiens à Lviv.

LA REUNION FORCEE DES UKRAINIENS GRECO-CATHOLIQUES A L'EGLISE ORTHODOXE RUSSE

L'Eglise gréco-catholique ukrainienne (uniate) remonte à 1596, quand le concile de Brest déclara l'union des diocèses d'Ukraine et de Biélorussie avec le siège apostolique de Rome. Conformément aux conditions de l'union, les uniates ukrainiens conservèrent tous les rites et les coutumes de l'Eglise orthodoxe, tels la divine liturgie, les canons, en reconnaissant le pape comme chef de l'Eglise.

A l'origine, les uniates ukrainiens relevaient de l'autorité du Royaume Polono-Lithuanien. Après le partage de la Pologne en trois à la fin du XVIII^{e} siècle, les

uniates ukrainiens se trouvèrent répartis entre les empires autrichiens et russes. Alors que les tsars persécutèrent et forcèrent les uniates à se rallier à l'Eglise orthodoxe russe, l'Eglise uniate en Galicie, sous contrôle autrichien put jouer un rôle prédominant dans le développement culturel, social et politique ukrainien. Bien que vers la fin du XIX^{e} siècle la direction de la vie ukrainienne en Galicie soit passée aux mains de l'intelligentsia séculière, l'Eglise gréco-catholique ukrainienne, sous la direction du métropolite Cheptytsky, garda tout son rôle de pivot durant la courte période d'Etat ukrainien et l'occupation polonaise de l'Ukraine occidentale qui suivit.

Le partage soviéto-nazi de la Pologne en septembre 1939 donna en résultat l'annexion de l'Ukraine occidentale par l'URSS, faisant tomber sur l'Eglise uniate une première vague de persécutions communistes. Entre septembre 1939 et juin 1941, tous les monastères et couvents gréco-catholiques, les écoles paroissiales, les publications, les institutions charitables, les organisations laïques, furent supprimés. Les séminaires diocésaires de Lviv, Peremychl et Stanislav furent fermés, toutes les terres de l'Eglise furent nationalisées, quant au clergé, il fut taxé d'impôts discriminatoires et un certain nombre de ses membres furent arrêtés. Plus de 40 prêtres furent déportés ou exécutés, (dans le seul diocèse de Lviv, 28 prêtres disparurent sans laisser de traces). Dans le même temps, les communistes lancèrent une campagne de propagande anti-religieuse, dont une partie visait spécifiquement l'Eglise uniate. Cependant et temporairement, les autorités soviétiques s'arrêtèrent avant d'appliquer les points les plus destructifs de leur législation ecclésiastique dans les territoires nouvellement acquis, peut-être à cause de leur position encore instable sur ces territoires, ou d'une anxiété croissante face à la menace d'invasion nazie.

Après une occupation allemande de 3 ans de l'Ukraine occidentale durant la seconde guerre mondiale, le régime soviétique rétablit sa prise sur la Galicie en été

Métropolite Andri Cheptytsky,
primat de l'Eglise Gréco-Catholique Ukrainienne (1900-1944).

Métropolite Joseph Slipy,
archevêque majeur de l'Eglise Catholique Ukrainienne,
emprisonné sur ordre du gouvernement soviétique d'avril 1945
à janvier 1963, élevé au rang de cardinal en 1965

Evêque Hryhori Khomychyn de Stanislav (act. Ivano-Frankivsk); emprisonné en avril 1945, décédé dans une prison de Kiev en décembre de la même année

Evêque Josaphat Kotsylovsky de Peremychl, arrêté par les autorités polonaises communistes et extradé en juin 1946 vers l'URSS; il est mort dans une prison de camp près de Kiev en novembre 1947

Mykyta Boudka, évêque auxiliaire de Lviv; arrêté en avril 1945, décédé en captivité à Karaganda au Kazakhstan en octobre 1949

1944 et bientôt, l'armée soviétique occupa également la Transcarpathie, avec son diocèse gréco-catholique de Moukatchiv.

Après une courte période de relative tolérance, qui dura jusqu'en mars 1945, l'Eglise uniate subit une campagne d'intimidation et de diffamation dans la presse soviétique. Le patriarche de Moscou nouvellement élu Aleksei, agissant en accord avec le Kremlin, publia au début de 1945 une lettre pastorale invitant les uniates ukrainiens à rejoindre de leur plein gré l'Eglise orthodoxe russe.

Le 11 avril 1945, la hiérarchie gréco-catholique d'Ukraine occidentale au complet, comprenant le métropolite Joseph Slipy et son vicaire général, l'évêque Mykyta Budka, l'évêque Mykola Charnetsky nonce apostolique de la Volhynie, l'évêque Hryhori Khomychyn de Stanislav et son coadjuteur, l'évêque Ivan Liatychevsky, fut arrêtée par le NKVD. Vers la fin mai la police rassembla les membres importants du clergé monastique et des laïques. Le 22 juin 1945 les autorités soviétiques de Berlin occupé arrêtèrent mgr. Petro Verhoun, nonce apostolique des Ukrainiens catholiques d'Allemagne. Les 22 et 27 juin les autorités communistes polonaises arrêtèrent et extradèrent vers l'URSS l'évêque Josaphat Kotsylovsky de Peremychl et son coadjuteur l'évêque Hryhori Lakota.

Dans le même temps, la législation soviétique de 1929 concernant les cultes religieux était pleinement appliquée en Ukraine occidentale. Les biens qui restaient à l'Eglise furent nationalisés et le clergé mis en fiches.

Le 28 mai 1945, un soi-disant « Groupe d'Action pour la réunion de l'Eglise Gréco-catholique à l'Eglise Orthodoxe Russe » fit son apparition. Il fut dirigé par le père Havryil Kostelnyk du diocèse de Lviv, comprenant encore deux autres prêtres uniates, Mykhailo Melnyk, vicaire général du diocèse de Peremychl et Antoniï Pelvetsky « représentant » le diocèse de Stanislav ainsi qu'un laïque, I. Khytsky (fidèle orthodoxe) en qualité de secrétaire. Ils

Mgr Petro Verhoun nonce apostolique pour les Ukrainiens en Allemagne, fut arrêté en juin 1945 et mourut en exil en Sibérie en février 1957. La photo fut prise durant son exil

étaient inspirés par l'évêque orthodoxe de Lviv nouvellement ordonné Makarii (Oksiiuk) envoyé en Galicie par le patriarcat de Moscou après l'arrestation de l'épiscopat uniate.

Le premier pas que fit le « Groupe d'Action » en se proclamant directeur légal de l'Eglise à être reconnu par les autorités soviétiques rencontra une opposition résolue de la part du clergé et des croyants catholiques ukrainiens. Un groupe de 300 prêtres uniates signa une lettre de protestation contre l'usurpation d'autorité de la part du « Goupe d'Action » et appela à la libération de l'épiscopat arrêté. Néanmoins, le 18 juin 1945 le gouvernement soviétique, en violation de son propre décret de séparation, reconnut le « Groupe d'Action » comme... le seul organe provisoire, ecclésiastique et administratif ayant le droit de diriger, sans réserves, les paroisses gréco-catholiques existantes dans les régions occidentales de l'Ukraine et de soutenir leur réunion à l'Eglise orthodoxe russe.

Le gouvernement ordonna d'envoyer au Conseil officiel des affaires de l'Eglise orthodoxe russe les noms des membres du clergé refusant de se soumettre au « Groupe d'Action ».

Le 4 décembre 1945, l'exarque patriarcal de Kiev, le métropolite Ivan (Sokolov) publia un message adressé aux gréco-catholiques ukrainiens leur enjoignant de rompre avec Rome et de rejoindre l'Eglise orthodoxe russe.

Le « Groupe d'Action » lança alors une campagne intensive d'endoctrinement dans le but de « persuader » le clergé uniate, sous la direction des directeurs du « Groupe », en présence des officiels de la sécurité soviétique. Lors de ces conférences, on demandait au clergé uniate de renoncer à l'Union. On utilisa d'abord des arguments anti-uniates, puis des menaces de radiations. Si alors l'ecclésiastique n'était pas encore convaincu de la nécessité de la « réunion », le NKVD prenait le relais. Lorsque la persuasion du NKVD échouait à briser la résistance d'un ecclésiastique récalcitrant, celui-ci était sommairement jugé et condamné aux travaux forcés ou à la déportation, la sentence moyenne étant de dix ans.

Ainsi, quelques 986 prêtres soit 49 % de tout le clergé gréco-catholique ukrainien étaient en mars 1946 convaincus de la nécessité d'une réunion. Il restait pourtant 1020 prêtres « récalcitrants » dont 740 furent emprisonnés, déportés ou contraints à la clandestinité, parmi lesquels 280 étaient encore en liberté en mars 1946.

Avant le concile de Lviv, le « Goupe d'Action » dans son intégralité fut secrètement accepté dans l'Eglise orthodoxe russe au cours de cérémonies à Kiev durant lesquelles deux des dirigeants - Pelvetsky et Melnyk - furent secrètement ordonnés évêques orthodoxes. Ainsi, ironiquement, le prétendu concile de l'Eglise uniate allait devoir être convoqué et guidé par des ecclésiastiques qui avaient déjà cessé d'être membres de cette Eglise.

Pendant ce temps, à Kiev, au début de mars 1946, ayant refusé de se convertir à l'orthodoxie russe, les évêques gréco-catholiques ukrainiens étaient inculpés de soi-disant activités « de trahison et collaborations avec les forces allemandes d'occupation ». Au cours d'un procès secret en juin, la hiérarchie fut condamnée à de lourdes peines de travaux forcés : le métropolite Slipy

fut condamné à 8 ans, l'évêque Khomychyn à 10 ans, les évêques Budka et Liatychevsky à 8 ans chacun, et l'évêque Charnetsky 5. Mgr Verhoun fut condamné à 10 ans de travaux forcés.

Précédé d'une annonce publique de la procurature sur l'inculpation de tout l'épiscopat catholique ukrainien, un « concile de réunion » fut monté à Lviv du 8 au 10 mars 1946. Il n'y eut aucune élection de délégués à l'avance. Le programme et la réglementation du concile ne furent pas publiés auparavant. L'événement même fut caché du public jusqu'à ce que la réunion soit proclamée. Seuls 216 ecclésiastiques et 19 croyants présumés représentants de toute l'Eglise gréco-catholique participèrent au concile sur invitation du « Groupe d'Action ».

Durant cette assemblée, tenue en présence d'officiels soviétiques, les dirigeants du « Groupe d'Action » se nommèrent praesidium du concile, annoncèrent leur programme, présentèrent des rapports et des résolutions. Par un vote à main levée, il fut « décidé » d'annuler l'Union, vieille de 350 ans, avec Rome, et de revenir à l'orthodoxie et à l'Eglise orthodoxe russe. Ce n'est qu'alors que tout le reste de l'Eglise uniate put apprendre sa liquidation.

Après cela, les dirigeants du « Groupe d'Action » se rendirent à Moscou pour participer aux festivités de la « réunion » organisées par le patriarcat de Moscou. A cette occasion, Kostelnyk (élevé actuellement au rang de protopresbitre) informe les journalistes de l'agence TASS que la liquidation de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne avait été librement consentie, toutes les conversions des membres du clergé s'étant effectuées par déclaration personnelles et qu'il n'y avait pas eu d'arrestations de membres du clergé gréco-catholique ni avant ni après le concile. Quant aux arrestations des évêques et de « quelques prêtres », elles ne furent pas causées par leur appartenance ecclésiastique, il s'agissait d'arrestations de citoyens soviétiques pour leur trahison.

En Transcarpathie les autorités soviétiques n'eurent

Eglise catholique romaine des Dominicains à Lviv, transformée en musée anti-religieux.

même pas recours à la fabrication d'un concile. Au lieu de cela, après la mort mystérieuse de l'évêque Théodore Romja de Moukatchiv des suites de blessures résultant d'une collision avec un camion de l'Armée Rouge, l'Eglise gréco-catholique de Transcarpathie fut « réunie » à l'Eglise orthodoxe russe le 20 août 1949 après la lecture d'un « acte de réunion » dans une église de Moukatchiv par un prêtre renégat.

Les pertes subies par l'Eglise gréco-catholique ukrainienne en RSSU en conséquence de cette « réunion » sont résumées dans le tableau suivant, qui permet une com-

paraison des situations de cette Eglise avant la Deuxième guerre mondiale et en 1950.

en 1939		en 1950
diocèses	4	Tous les diocèses sont liquidés.
Nonciature Apostolique	1	Liquidée.
Evêques	8	Tous emprisonnés, condamnés, morts en prison ou exilés.
Paroisses	2772	Récupérées par l'Eglise orthodoxe russe, d'autres liquidées
Eglises et chapelles	4119	Saisies par l'Eglise orthodoxe russe, ou fermées.
Monastères et couvents	142	Confisqués et fermés par les autorités, quelques uns transférés à l'Eglise orthodoxe russe.
Autres institutions religieuses		Toutes liquidées.
Clergé séculier	2638	Moins de la moitié récupéré de force par l'Eglise orthodoxe russe. Les autres sont emprisonnés ou se cachent.
Clergé monastique	164	Dispersés, emprisonnés y compris trois supérieur provisoires.
Moines	193	Dispersés ou emprisonnés.
Séminaristes	229	Dispersés ou réfugiés.
Sœurs	580	Dispersées.
Fidèles	4 048 515	Nombre d'entre eux emprisonnés ou déportés pour leur foi, la majorité résiste passivement.

Conformément aux lois catholiques et orthodoxes le concile de 1946 fut illégal. Le rôle du gouvernement soviétique était illégal également.

Selon les termes de la loi ecclésiastique catholique, le concile de Lviv fut illégal parce que les évêques gréco-

Mgr. Hryhori Lakota, évêque auxiliaire de Peremychl, mourut en captivité à Vorkouta dans le Nord de la RSFSR en novembre 1950

Théodor Romja, évêque de Moukatchiv-Oujhorod, mort en des circonstances mystérieuses en novembre 1947

catholiques ukrainiens ne l'avaient pas convoqué et n'y participèrent pas. De plus le père Kostelnyk n'avait reçut de la direction de l'Eglise catholique aucun pouvoir pour convoquer un concile. En fait il ne demanda même pas d'autorisations aux plus hautes autorités ecclésiastiques. A l'époque du concile il avait déjà secrètement rejoint avec d'autres membres du « Groupe d'Action » l'Eglise orthodoxe russe. Pour cette raison même, le concile qui eut pour but la liquidation de l'Eglise catholique ukrainienne ne peut être appelé catholique, il n'était pas en réalité canonique.

Du point de vue de la loi ecclésiastique orthodoxe, bien que deux évêques orthodoxes, membres — clandestinement sacrés — du « Groupe d'Action » assistèrent au concile et bien que la conduite de cette assemblée fut tout à fait, mais secrètement, entre les mains du clergé orthodoxe, ce ne fut pas un concile orthodoxe puisque ses membres prétendaient représenter l'Eglise gréco-catholique et ses « délégués » furent presque tous gréco-catholiques. Il est évident que le concile d'une Eglise particulière ne peut traiter que des affaires

concernant cette Eglise particulière à l'exclusion de toute autre.

Il ne fait pas de doute que le gouvernement soviétique fut le véritable initiateur, puisque c'est lui qui a investit le non-cannonique « Groupe d'Action » de l'autorité suprême dans l'Eglise gréco-catholique, qui imposa son programme de « réunion » avec l'Eglise russe, et qui utilisa les média pour la propagande et la police pour soumettre le clergé au « Groupe d'Action ». Le concile fut convoqué avec l'aide et l'accord des autorités soviétiques, et la présence de ses représentants durant les débats, qui furent filmés par les caméramen soviétiques. L'engagement du gouvernement dans la convocation du concile fut tout aussi évident par l'ardeur avec laquelle les autorités, la police et les tribunaux en exécutèrent les décisions.

Cette intervention du gouvernement soviétique était tout aussi illégale. En cautionant le concile de 1946 et en reconnaissant ses décisions comme forces de loi, les autorités soviétiques violèrent leur propre constitution (art. 104 de la constitution de la RSSU) laquelle sépare l'Eglise de l'Etat. Même si le concile avait été convoqué canoniquement, il n'aurait de toute façon pas eu de pouvoir juridique tant que l'Etat était concerné. De ce fait, les autorités soviétiques n'ont pas le droit d'utiliser les décisions du concile ainsi qu'elles le font jusqu'à nos jours pour justifier leur refus répété d'agréer des congrégations gréco-catholiques ukrainiennes.

Le caractère forcé de la « réunion » des catholiques ukrainiens provoqua chez les fidèles une résistance désespérée. Son aspect le plus violent fut l'assassinat des deux personnages principaux impliqués dans la « réunion ». Le père Kostelnyk, qui dirigea la « réunion » fut tué en octobre 1948. Son homologue bolchévique, l'écrivain Yaroslav Halan, qui fut le principal porte-parole de la vaste campagne menée contre l'Eglise par les média, fut assassiné l'année suivante.

Pendant des années une partie des uniates, en parti-

culier l'intelligentsia urbaine, boycottera les églises « réunies », fréquentant les quelques églises catholiques romaines existant encore en Ukraine occidentale. Dans de nombreuses paroisses sans prêtres, les fidèles refusèrent de laisser le clergé orthodoxe reprendre l'église locale.

Quant au clergé qui refusa l'orthodoxie, sa conversion forcée ne fut que formelle, il a le cœur uniate et continue de pratiquer les rites traditionnels gréco-catholiques.

DANS LES CATACOMBES

Presque 30 ans après la supression officielle de leur Eglise, les communautés catholiques ukrainiennes continuent d'exister en Union Soviétique. Plusieurs références de source soviétique en apportent la preuve. D'autres informations, y compris la documentation de source uniate en Ukraine apportent la preuve que l'Eglise orthodoxe russe n'est pas acceptée dans les provinces d'Ukraine occidentale. La preuve la plus marquante en est que l'appareil de propagande soviétique et les représentants de l'Eglise orthodoxe font continuellement campagne contre l'Eglise catholique ukrainienne. Ils utilisent les livres, les pamphlets, la télévision et des expositions afin de falsifier l'histoire de cette Eglise, diffamer ses dirigeants et son clergé et intimider ses fidèles.

Les prêtres de l'Eglise des catacombes sont ceux qui ne se sont pas convertis à l'orthodoxie russe de 1945 à 1949, abandonnant officiellement la pratique publique de leurs fonctions ecclésiastiques. Après 1946, une part significative des croyants uniates continuait d'utiliser les services de ces prêtres et moines « illégaux ». L'effectif de ce clergé augmenta vers le milieu des années 50 avec le retour du clergé « réfractaire » sortant de réclusion, ayant purgé sa peine ou ayant bénéficié des amnisties de la déstalinisation.

L'espoir que la déstalinisation amènerait la restau-

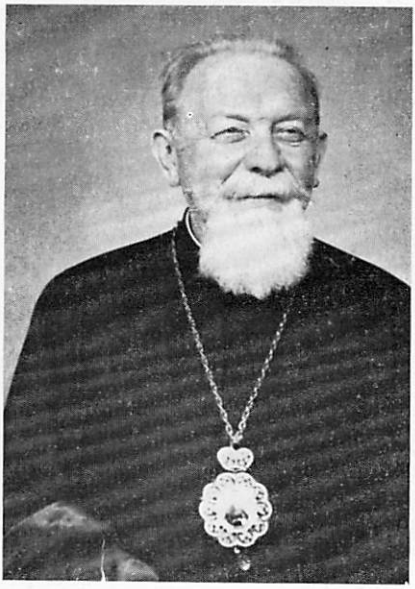

Vassyl Velytchkovshy, évêque de Loutsk, secrètement ordonné en 1963, fut emprisonné par les autorités soviétiques de 1945 à 1955 et de 1969 à 1972; renvoyé d'URSS en 1972, il est mort à Winnipeg au Canada en 1973 (archives de I. Syrotynsky.)

ration de l'Eglise ukrainienne fut la cause d'une augmentation notable des activités clandestines uniates.

Vers 1957, l'Eglise orthodoxe russe de Galicie fit grand bruit par un appel au gouvernement sommant celui-ci d'intervenir face au fait que de plus en plus de croyants récemment convertis répudiaient la foi orthodoxe. Peu de temps après, par l'arrestation d'un certain nombre de prêtres et une nouvelle vague de propagande anti-uniate, les autorités dissipèrent tous les doutes quant à la politique officielle vis-à-vis de l'Eglise catholique ukrainienne.

Malgré cela, durant les années 50 et après, le nombre de prêtres augmenta légèrement en Ukraine occidentale grâce aux ordinations secrètes faites en exil. Durant les années 60, la presse soviétique rapporta l'existance de séminaires de théologie secrets (Ternopil, Kolomyia) à l'occasion de l'arrestation de leurs organisateurs.

Aujourd'hui l'Eglise clandestine uniate comprend au moins 300 à 350 prêtres sous la direction d'au moins 3

Valentin Moroz, historien ukrainien, emprisonné de 1965 à 1969. Condamné de nouveau en 1970 à 14 ans d'emprisonnement et de déportation

évêques secrets. Ils reconnaissent l'autorité du primat de l'Eglise, l'archevêque majeur Joseph Slipy qui après presque 18 ans d'internement fut relâché par le régime en 1963 et autorisé à rejoindre Rome.

Un certain nombre de prêtres catholiques ukrainiens vivent hors d'Ukraine occidentale exilés en tant qu'émigrants volontaires en Sibérie, au Kazakstan, en Lituanie et en Ukraine orientale, gardant le contact avec leurs fidèles.

Les membres de communautés religieuses et d'ordres monastiques maintinrent des contacts étroits entre eux, et la plupart resta fidèle à ses vœux. Dans quelques cas ils réussirent même à garder des noyaux de vie communautaire. En 1974, un couvent clandestin uniate fut découvert par la police à Lviv.

Le plus souvent, ces prêtres et monastiques ont un travail civil à plein temps ou sont retraités. L'identité des plus âgés semble être connue de la police soviétique, ce qui leur vaut des perquisitions, des interrogatoires et des amendes, mais pas d'arrestations, sauf s'ils étendent

leurs activités au-delà d'un cercle étroit d'amis et de leurs domiciles respectifs.

Le harcèlement du clergé récalcitrant s'intensifia en 1968 — de toute évidence en rapport avec la législation de l'Eglise uniate tchécoslovaque — par une campagne à grande échelle contre le clergé « illégal » uniate. Un grand nombre de membres de ce clergé subirent des perquisitions, interrogatoires, amendes et passage à tabac. En janvier 1969 le KGB (police secrète soviétique) arrêta un évêque uniate clandestin, Vassyl Velytchkovsky et 2 prêtres, ils furent condamnés à 3 ans d'emprisonnement pour violation de la « loi sur les cultes » (après avoir purgé sa peine l'évêque Velytchkovsky fut autorisé au début de 1972 à quitter l'URSS; la santé minée par l'emprisonnement, il s'installa au Canada où il mourut le 30 juin 1973).

Parmi les activités religieuses « illégales » exercées par les prêtres et les fidèles on relève la célébration des offices religieux, l'éducation des enfants dans la foi catholique, les baptêmes, la confession, l'extrême onction des malades, les funérailles, la reproduction d'ouvrages religieux, livres de prières, icônes, calendriers ecclésiastiques et la possession de livres pieux et autres objets sacrés. Les sources soviétiques font état de ces nombreux cas de pratique. Par exemple le révérend Ivan Kryvy fut arrêté en 1973 pour la publication d'un livre de prières catholiques ukrainien, (en fait une réimpression d'un livre de prière publié au Canada en 1954), en 3 éditions successives (1969, 1971, 1972) et pour un total de 3500 exemplaires. Le travail avait été réalisé par deux employés du Magasin d'imprimerie d'Etat de Lviv, arrêtés également en 1973, avec une autre personne engagée dans la distribution des ouvrages. De la même manière, les imprimeurs clandestins produisent un livre de chants de Noël et de chants d'église en 150 exemplaires, ainsi que 150 missels.

Le clergé et les croyants les plus actifs de l'Eglise illégale essaient d'utiliser des moyens légaux pour défen-

dre leur Eglise. Déjà dans les années 1956-57 il y eut des cas où les croyants tentèrent la légalisation de leurs communautés catholiques ukrainiennes sur la base du droit soviétique en envoyant des pétitions aux autorités compétentes pour permettre à leurs congrégations paroissiales d'opérer ouvertement. Un grand nombre de ces pétitions fut envoyé vers la fin des années 60 et au début des années 70, parmi elles des catholiques ukrainiens de la ville de Stryi qui parvint à l'ouest en 1972. Toutes ces pétitions furent refusées. Plus récemment un prêtre catholique ukrainien, le révérand Volodymyr Prokopiv, fut arrêté pour avoir accompagné à Moscou une délégation d'Ukrainiens porteurs d'une pétition signée par un grand nombre de fidèles de la région de Lviv, pour la légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne.

La réponse soviétique aux pétitions fut d'accroître les mesures répressives à l'encontre du clergé uniate actif, des monastiques et des croyants, et l'intensification de leur propagande.

La cause des catholiques ukrainiens persécutés est soutenue par le mouvement de dissidence ukrainien. Son organe de presse « Le Messager Ukrainien », a depuis 1970 rapporté les tracasseries, les perquisitions, les arrestations et les procès subis par les uniates, et a condamné « la liquidation impudique de l'Eglise catholique ukrainienne par les acolytes de Béria » comme « illégale et anticonstitutionnelle », dans un de ses éditoriaux. Un dissident ukrainien éminent, l'historien Valentin Moroz consacra une partie de sa « Chronique de la Résistance » *) au rôle national important de l'Eglise catholique ukrainienne en Ukraine occidentale, comparant la lutte anti-uniate du régime à une attaque de « la structure spirituelle de la nation ».

Durant ces dernières années, les dissidents catholiques lithuaniens, dans leurs pétitions adressées aux autorités et la clandestine « Chronique le l'Eglise Catholique Li-

*) V. Moroz « Chronique de Résistance », PIUF, Paris 1977.

thuanienne » se joignirent aux dissidents ukrainiens en demandant la levée du ban illégal sur l'Eglise catholique ukrainienne. En septembre 1974, Anatoli Levitine-Krasnov, orthodoxe et dissident russe connu, fit appel au Comité des Droits de l'Homme de Sakharov à Moscou, lui demandant de prendre la parole en faveur des uniates et des autres groupes religieux persécutés. « L'Union en Ukraine occidentale — écrit Levitine-Krasnov — est un mouvement populaire massif. La persécution ne signifie pas seulement une oppression religieuse mais aussi une restriction des droits nationaux des Ukrainiens occidentaux. »

LES MINORITES RELIGIEUSES EN UKRAINE

L'Eglise catholique romaine.

Bien qu'autorisée, l'Eglise catholique romaine fut sur le déclin du fait de la politique anti-religieuse du gouvernement.

Au cours de la campagne anti-religieuse menée par Khrouchtchev de 1959 à 1964, la majorité des églises catholiques romaines fut fermée. Aujourd'hui, l'Eglise romaine manque également de clergé en raison de la difficulté de son instruction. Les paroisses catholiques romaines subsistant en Ukraine n'ont plus d'évêque ni de vicaire général.

Un cas très représentatif de la persécution de l'Eglise catholique romaine est celui du révérand Bernard V. Mitskevytch (Mitskevicius) abbé de la ville de Stryi en Ukraine occidentale. Le père Mitskevytch fut arrêté fin 1973 et condamné à une peine d'emprisonnement dont la durée n'a pas été révélée. Ses « crimes » furent d'essayer de recruter de nouveaux membres pour sa congrégation parmi les habitants de la ville, le ravalement du bâtiment paroissial décrépit, l'enseignement de la religion aux enfants et l'organisation de réunions de prière.

Les chrétiens évangélistes et baptistes.

Les évangélistes et les baptistes bénéficient et de loin de la plus grande audience de tous les groupes protestants d'Ukraine, avec une implantation particulièrement forte dans les centres industriels où la plupart des églises orthodoxes ont été fermées.

Au début des années 60, l'aile la plus radicale de cette Eglise se sépara du conseil des chrétiens évangélistes et baptistes d'URSS reconnu par le gouvernement, en signe de protestation contre son attitude passive vis-à-vis de l'ingérence du gouvernement dans les affaires de l'Eglise. Couramment appelés « initsiatyvnyki », ces dissidents formèrent un conseil des Eglises des chrétiens évangélistes et baptistes, interdit et durement traqué par les autorités pour son insistance au sujet de la liberté religieuse. Ses fidèles subirent les répressions les plus sévères de la dernière décennie à l'encontre des croyants en Ukraine.

On connait au moins 43 initsiatyvnyki de la RSSU à purger des peines variées. Le total dépasse sans doute très largement ce nombre. Parmi les victimes de la répression soviétique il faut mentionner deux dissidents baptistes connus, le pasteur Gueorgui Vins et Borys Zdorovets.

Le pasteur Gueorgui Vins, de Kiev, secrétaire exécutif des Eglises des chrétiens évangélistes et baptistes, et l'un des principaux activistes, fut arrêté en mars 1974 et en janvier 1975 condamné à 5 ans de prison et 5 ans d'exil pour « activités religieuses non autorisées ». Vins purge actuellement sa peine à Tabaga, en Yakoutie.

Borys Zdorovets, ayant déjà purgé une peine de 7 ans d'emprisonnement et 3 ans d'exil du fait de ses activités religieuses, fut arrêté de nouveau en mai 1972 pour le rôle qu'il joua dans l'organisation d'une réunion baptiste de prière de masse dans une forêt près de Kharkiv. Zdorovets ne fut jugé qu'en août 1973 et condamné à huis clos à 8 ans de camp à régime sévère et 7

ans d'exil. Il purge actuellement sa peine à Perevalsk dans la province de Vorochylovgrad en RSS d'Ukraine.

Quelques rapports sur des décès ou des maladies graves de baptistes réformés arrivés ou contractées en des circonstances mystérieuses dans les camps et les prisons soviétiques sont parvenus à l'Ouest.

Le pasteur Gueorgui Vins

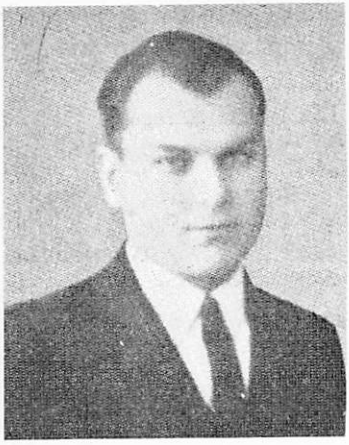

Le pasteur Teodosy Dovhaliuk

L'Eglise luthérienne réformée ukrainienne.

L'Eglise évangéliste réformée ukrainienne est interdite en Ukraine soviétique depuis la seconde guerre mondiale, ainsi que l'Eglise luthérienne ukrainienne. Datant des années 20, les deux Eglises avaient en 1939 environ 30 congrégations et quelques 15 ministres chacune avec un total commun de 10 000 disciples en Ukraine occidentale. Durant la première occupation soviétique, un grand nombre de pasteurs et de croyants réformistes et luthériens furent arrêtés ou déportés. On trouve parmi eux le pasteur Téodosy Dovhaliuk qui mourut en martyr dans un camp des îles Solovki en 1943 et le pasteur luthérien Théodore Yartchuk, disparu sans laisser de traces après son arrestation par le NKVD en 1939.

D'autres ministres de ces deux Eglises furent emprisonnés par les autorités soviétiques après 1944. En 1973, quelques uns d'entre eux dont le prêcheur luthérien I. Ostapovytch, étaient encore en exil en Sibérie.

De nos jours, il ne reste des Eglises évangélistes que les calvinistes hongrois de Transcarpathie — de 80 à 100 000 croyants — autorisés par les autorités à pratiquer légalement, quoique sous contrôle strict du gouvernement.

Les adventistes du 7ème jour.

Bien que « reconnus » officiellement par l'Etat, les adventistes du 7ème jour furent, à l'instar des autres communautés religieuses, durant les deux dernières décades, soumis aux calomnies et à des attaques perpétuelles. Durant la campagne anti-religieuse de Khrouchtchev, la centrale des adventistes soviétiques fut dispersée. Plus de la moitié des églises adventistes furent fermées. C'est le cas pour d'autres communautés religieuses, les adventistes n'ont pas le droit d'élever leurs enfants dans la foi. De ce fait, il y eut des parents qui se virent retirer la garde de leurs enfants pour avoir enfreint les règles.

C'est le cas des sœurs Maria Floreskul et Orysia Konoviuk de Berehomet, dans la province de Tchernivtsi. Au début de l'année 1976, elles furent condamnées à « un emprisonnement prolongé » pour la pratique de leur religion et la tentative de l'enseigner à leur neveu, orphelin de 9 ans.

Les pentecôtistes.

Les pentecôtistes sont également actifs en Ukraine. Leur aile radicale, refusant de rejoindre « l'officiel » conseil des chrétiens évangélistes et baptistes, poursuit ses activités clandestinement.

Récemment, quelques congrégations pentecôtistes in-

dépendantes ont été enregistrées par les autorités à Kharkiv, Odessa et Tchernivtsi. Officiellement, cela se fit parce qu'elles « se sont détournées des rites fanatiques, entreprenant des activités légales ». Mais d'autres communautés pentecôtistes sont toujours persécutées et en butte au harcèlement de l'administration.

L'un des mieux connus des pentecôtistes persécutés est S.H. Salamakha, prêtre âgé de la province de Vorochylovgrad. Il fut jugé en mars 1973 et condamné en vertu de l'article 209-1 du Code Pénal de la RSSU pour « activités religieuses non-autorisées » à 5 ans d'emprisonnement et 4 ans d'exil.

Les témoins de Jehovah.

Les témoins de Jehovah sont interdits en Union Soviétique, en tant que secte dont les doctrines ont un soi-disant « caractère fanatique et anti-étatique ». Les témoins de Jehovah ont été sévèrement persécutés et beaucoup d'entre eux (en majorité des Ukrainiens) ont été emprisonnés ou exilés comme par exemple, Vira Iovna Bojar. Née ne 1924, elle fut arrêtée en 1963 et condamnée en vertu de l'article 62 du Code Pénal de la RSSU pour « agitation et propagande anti-soviétique » à 7 ans de camp à régime sévère et 5 ans d'exil.

Les communautés juives.

La communauté juive endura longtemps des persécutions religieuses et nationales, les deux étant étroitement liées. Ces persécutions furent encore intensifiées lorsque la propagande soviétique officielle prit une tendance anti-sioniste et anti-israëlienne.

En RSSU, où habitent quelques 800 000 Juifs, la plupart des communautés religieuses juives ont été dissoutes et il ne reste plus que 8 synagogues et un rabin à poursuivre leurs activités. La plupart des cimetières juifs ont été détruits. Récemment, le cimetière juif de

Cimetière juif à Kiev (aspect actuel).

Sarny, — province de Rivne —, a été transformé en décharge à ordures.

La population juive de RSSU n'a pas le droit de représentation centrale ou régionale, et les contacts avec les centres religieux juifs à l'étranger lui sont interdits. L'enseignement de l'hébreu est interdit dans toute l'URSS, ainsi que celui du yiddish depuis 1949. Il n'y a aucune facilité en Ukraine pour la production d'articles religieux et aucune publication judaïque. En outre, le manque de moyens pour l'instruction de nouveaux rabins et chantres, le harcèlement des fidèles juifs et la propagande anti-judaïque, souvent diffamatoire, menacent directement la survie du judaïsme en Ukraine.

LE COMMUNISME SOVIETIQUE ET LA RELIGION

La politique soviétique envers la religion a été édifiée sur un entrelacs complexe de considérations pratiques et idéologiques. Bien que le principe fondamental de la politique religieuse de l'URSS soit l'athéisme, le caractère totalitaire du régime l'amena à entourer la religion institutionnelle d'une myriade de contraintes administratives et policières. En même temps, l'opportunisme tac-

tique de Lénine et de ses successeurs les conduisait à subordonner de temps en temps leurs ardeurs anti-religieuses aux intérêts de leur survie politique et de la facilité de l'exercice du pouvoir. En outre la politique de religion soviétique devait tenir compte de facteurs tels que la ténacité des convictions religieuses dans la population, l'identification de la religion à la nationalité et à la culture et l'opinion étrangère.

Le marxisme-léninisme voit la religion comme une illusion socialement novice provenant de l'ignorance et de la peur populaire des forces naturelles et sociales qui contrôlent l'existence dans une société de classes. Selon les paroles de Lénine « la religion est une sorte de clair de lune dans lequel les esclaves du capital noient l'image

Beffroi de l'église St Michel « Aux Dômes Dorés » à Kiev pendant sa démolition par les soviétiques, 1934 (XIIe).

de l'homme et leur désir d'une vie plus ou moins digne d'êtres humains ». Pour le fondateur de l'Union Soviétique, l'idée de Dieu reposait sur la « la saleté, les préjudices subis, la sanctification de l'ignorance et la stupeur d'une part, et d'autre part... sur le servage ». La religion, proclamèrent les bolchéviques, n'est qu'un outil psychologique utilisé par les exploiteurs pour conserver des classes opprimées dociles, apathiques et incapables de changer le status quo. Quoiqu'il en soit, puisque la religion ne répondait à aucun besoin universel, d'après le marxisme-léninisme, mais n'était qu'un élément du système antagoniste de classes, l'abolition des classes ferait sa mort. Par la combinaison de l'éducation et d'une opération des forces socio-économiques engendrées par la révolution prolétarienne, les masses laborieuses se libéreraient pleinement des « chaînes de la religion ». Cette version vulgarisée de l'athéisme marxiste fut élevé en URSS au rang de « confession » d'Etat, rang semblable à celui accordé avant 1914 à l'orthodoxie russe.

La politique du Kremlin envers l'Eglise.

Bien que le régime soviétique n'ait jamais abandonné son dessein d'éliminer tous les « restes religieux » dans la société, il consentit toujours à sacrifier ses scrupules idéologiques à l'intérêt d'un avantage politique immédiat ou face à une menace pesant sur son existence. Durant la soixantaine d'année qui s'est écoulée depuis la prise du pouvoir par les bolchéviques, la politique soviétique envers l'Eglise oscilla continuellement entre les attaques contre toute religion institutionalisée d'une part, et les essais de « soviétiser » la religion pour l'utiliser à des fins politiques d'autre part. Par voie de conséquence, en même temps qu'il appliquait une discrimination légale, politique et économique envers toutes les communautés religieuses, le régime soviétique en appliquait encore une selon leur compatibilité politique et leur utilité pour l'Etat, récompensant les collaborateurs et punissant les adversaires.

Durant ses premières années, le régime soviétique concentra ses attaques sur le patriarcat de Moscou et l'Eglise catholique, qui furent accusé d'opposition politique au régime, et de collusion avec les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Mais en même temps, des éléments schismatiques de ces Eglises et quelques autres groupes religieux se virent accorder des concessions pour des raisons politiques et tactiques. Parallèlement à cela, toutes les communautés religieuses souffrirent des discriminations de la législation soviétique, commençant avec le décret russe sur la séparation de l'Eglise de l'Etat, et de l'école de l'Eglise, du 5 février 1918. Les nouvelles lois donnèrent à l'Etat tous les biens de l'Eglise y compris les maisons de culte. Les communautés religieuses furent privées de la personnalité morale pendant que les membres du clergé et de leur familles étaient privés de leurs droits civiques. L'instruction religieuse organisée des mineurs devenait un acte criminel. Toutes les écoles de théologie furent fermées, ainsi que les monastères et les couvents. Des campagnes anti-religieuses abusives, parainées par le régime, furent accompagnées par le harcellement des fidèles et de leur exclusion de toute position d'une minime importance.

Durant les années 20, le régime changea de tactique, prenant une direction de soviétisation individualiste des Eglises et des sectes, y compris le remplacement des dirigeants religieux « déloyaux » par d'autres, adoptant une attitude de loyauté absolue envers l'Etat soviétique, et disposés à se soumettre aux contrôles approfondis du régime sur les activités internes et externes de leurs communautés religieuses. En 1927, ces conditions furent acceptées par le patriarcat de Moscou en échange d'une tolérance limitée et incertaine de l'Eglise par le régime, au prix de la perte d'une grande partie de son clergé et de ses fidèles qui estimèrent un tel compromis avec l'Etat athéiste, incompatible avec l'intégrité et la mission spirituelle de l'Eglise. La plupart des autres communautés religieuses de l'URSS, furent forcées à un choix fatal

entre une capitulation devant le régime ou le retour aux catacombes.

Ce répit chèrement acquis ne dura guère. En 1929, le régime de Staline entraîna tout le pays dans une campagne anti-religieuse violente. De plus en plus d'églises et d'édifices religieux furent fermées par les autorités ou sur de fausses « demandes des travailleurs ». De plus en plus de membres du clergé étaient bannis, emprisonnés ou exécutés. La situation s'aggrava à la fin des années 30, débouchant sur une suppression presque totale de la religion institutionnelle en URSS et surtout en Ukraine. A cette occasion les autorités soviétiques détruisirent l'Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale et liquidèrent physiquement la plupart de ses évêques ainsi que quelques milliers de fidèles. A la veille de la seconde guerre mondiale, seule une poignée d'églises subsistait à l'intérieur des frontières d'avant 1939 de la RSSU.

Après l'invasion de l'URSS par les nazis, Staline changea entièrement de tactique en ce qui concerne les communautés religieuses. Craignant pour la survie même du régime soviétique, Staline fit taire la propagande anti-religieuse et fit d'importantes concessions à l'Eglise orthodoxe russe, dans l'espoir de mobiliser tout le potentiel humain de l'Union Soviétique pour la lutte contre l'Allemagne nazie. Le statut spécial accordé alors à l'Eglise orthodoxe russe, fut encore renforcé en septembre 1943, lorsque Staline et Molotov reçurent trois personnages importants de la hiérarchie orthodoxe, événement qui fut le ciment d'un « concordat » entre le Kremlin et le patriarcat de Moscou. Après le rétablissement du régime soviétique en Ukraine, la nouvelle entente entre l'Etat athée et l'Eglise russe se manifesta dans une lutte conjointe contre l'Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale, et l'Eglise gréco-catholique (uniate) ukrainienne. Les autorités soviétiques et la police utilisèrent alors la terreur pour aider l'Eglise russe à prendre la place des Eglises nationales ukrainiennes, récupérèrent leurs fidèles pour les endoctriner, dans le patriotisme soviétique.

L'église sur le Portail Economique de la Petcherska Lavra 1696-1698. Monastères des Grottes à Kiev, « vidé » de ses moines en 1961.

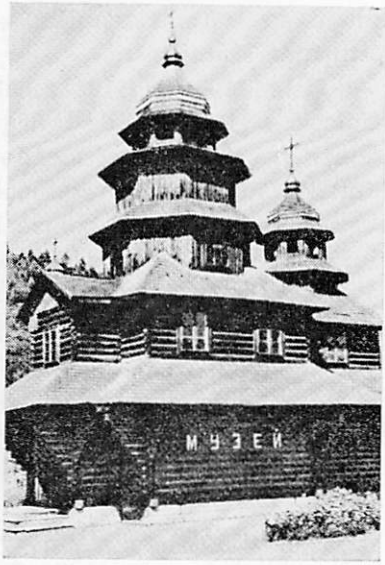

Eglise gréco-catholique à Yaremtche dans les Carpathes transformée en musée anti-religieux.

La principale bénéficiaire de la nouvelle politique stalinienne envers la religion, l'Eglise orthodoxe russe, fut placée sous l'autorité d'un « Conseil pour les affaires de l'Eglise orthodoxe russe » rattachée au Conseil des commissaires du peuples de l'URSS, en octobre 1943. Toutes les autres confessions furent groupées sous l'autorité d'un « Conseil pour les affaires des cultes religieux » créé durant l'été 1944.

L'arrivée de Khrouchtchev au pouvoir amena une pause dans la course stalinienne vers une politique anti-religieuse de plus en plus militante. Puis, après la mi-54, l'effort de propagande et d'endoctrinement systématique, fut repris par le parti. Vers la fin des années 1950, une campagne anti-religieuse massive fut lancée dans toute l'Union par Khrouchtchev, infligeant de fortes pertes à la religion organisée d'URSS. Quelques unes des concessions faites par Staline aux communautés religieuses

« loyales » furent annulées en tant que déviations des principes léninistes.

Entre 1959 et 1964, cette campagne entraîna des violations grossières de la légalité par les autorités soviétiques, des fermetures massives des lieux du culte, d'institutions monastiques et théologiques, et l'application sélective de la terreur contre les individus et les groupes qui s'opposèrent aux violations de leurs droits religieux « garantis par la Constitution ». L'Eglise orthodoxe russe, avait elle-même perdu quelques 10 000 églises en 1965. Contrairement à la campagne anti-religieuse de 1929-1938, l'attaque de la religion sous Khrouchtchev n'impliqua pas la persécutions des dirigeants religieux « loyaux », qui furent obligés par contre de prouver leur loyauté par une restriction « volontaire » de leurs activités et l'aide aux autorités dans leurs affirmations publiques dénigrant l'existance de persécutions religieuses en Union Soviétique. Leur asservissement au régime, plus que les mesures anti-religieuses de celui-ci fut la cause principale de l'apparition de mouvements de dissidence et de protestation au sein des communautés religieuses « légales » d'URSS.

Le choc de la campagne anti-religieuse de Khrouchtchev se ressentit surtout en Ukraine, grande concentration de communautés religieuses. Entre la moitié et les deux tiers des congrégations ukrainiennes furent supprimées entre 1959 et 1964; une majorité écrasante dans le cas des institutions monastiques et théologiques orthodoxes. La seule publication orthodoxe en ukrainien, « Le Messager Orthodoxe » vit sa parution interrompue en 1963 (elle ne fut reprise qu'en 1968).

L'Eglise fut empêchée de remplir ses sièges pour quelques années, quelques dignitaires, plusieurs membres du clergé, surtout des moines furent publiquement accusés d'activités criminelles.

L'éviction de Khrouchtchev en octobre 1964 suscita inévitablement l'espoir chez les fidèles d'un retournement dans la politique soviétique envers l'Eglise. Bien qu'il

y ait eu sur le moment un déclin sensible de la campagne anti-religieuse, les autorités n'allèrent pas jusqu'à une restauration des concessions retirées aux communautés religieuses durant la campagne de 1959-1964, de même qu'elles ne rouvrirent les églises, les monastères et les écoles théologiques qui avaient été fermés.

En réaction contre la campagne anti-religieuse de Khrouchtchev et le refus des autorités de corriger les abus commis ainsi qu'en protestation contre les dirigeants de l'Eglise par trop obséquieux on vit apparaître de plus en plus, une dissidence religieuse dans plusieurs confessions « reconnues », notamment chez les chrétiens évangélistes et baptistes et dans l'Eglise orthodoxe russe. Les dissidents orthodoxes ne demandaient au gouvernement que d'observer ses propres lois, de remettre aux fidèles les églises, monastères et séminaires illégalement fermés, et l'application du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les dissidents baptistes demandaient en plus de la légalisation de leur organisation ecclésiastique distincte (connue depuis 1965 en tant que conseil des Eglises des chrétiens évangélistes et baptistes), l'abolition des restrictions légales et administratives à l'enseignement privé de la religion aux enfants et la levée de l'interdiction de 1929 sur la propagande religieuse (les athées ayant droit à la propagande anti-religieuse). Ces extensions du champ des libertés religieuses seraient compatibles avec le décret de séparation et la constitution soviétique, et s'aligneraient sur les conventions internationales sur les droits de l'homme signées par le gouvernement soviétique.

La réaction, typiquement soviétique, face à la dissidence religieuse fut d'utiliser les dirigeants religieux « loyaux » envers le régime pour dénigrer la substance des plaintes des dissidents, les noircir au travers des médias officiels en tant qu'éléments politiques subversifs et antisociaux, leur appliquer le harcellement administratif, la répression policière, les représailles judiciaires pour tous ceux qui ne changèrent pas leur vue critique.

Depuis 1969, la frustration évidente du parti com-

muniste en ce qui concerne les succès limités des activités anti-religieuses, et particulièrement l'acceptation croissante au sein de l'intelligentsia et de la jeunesse des traditions et symboles religieux en tant que lien avec le passé et éléments intégraux de la culture nationale, amenèrent le parti à remettre l'accent sur une propagande anti-religieuse massive, surtout en Ukraine occidentale. A côté des activités et publications anti-religieuses en augmentation constante (dirigée pour la plupart contre les confessions non orthodoxes), on trouve les plaintes publiques d'usage contre la trop grande indulgence des autorités concernant les « préjugés religieux » dans la société. Il est probable que les tendances de la politique soviétique envers l'Eglise vont revenir une fois de plus vers des formes plus violente de lutte anti-religieuse.

L'URSS ET LES GARANTIES INTERNATIONALES SUR LA LIBERTE DE CONSCIENCE

L'Union Soviétique est signataire d'un certain nombres d'accords internationaux en vertu desquels elle s'engage à promouvoir le respect des droits de l'homme pour tous, sans distinction de croyance ou de pratique religieuse.

Entre autres choses, l'URSS s'est engagée spécifiquement à :

1 — Respecter « le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion » pour chaque individu et le droit de « manifester sa religion ou croyance par l'enseignement ou l'adoration ».

2 — « Promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié » entre toutes les confessions religieuses par le biais du système éducatif.

3 — « Assurer les droits des parents de choisir le type d'éducation qui assurera l'instruction religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs convictions ».

4 — « Reconnaître le droit de chaque citoyen à participer à la conduite des affaires publiques, de voter et être élus aux postes de direction des affaires publiques », et d'« avoir accès selon des termes généraux d'égalité, aux services publics de son pays ».
5 — Assurer le droit des minorités religieuses de professer et pratiquer leur propre religion. »

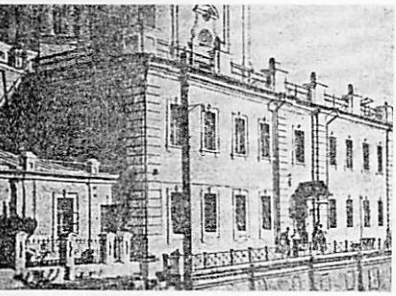

Séminaire de théologie orthodoxe de Kiev, fermé en 1960

Séminaire de théologie orthodoxe de Loutsk, fermé sur ordre des autorités soviétiques en 1964

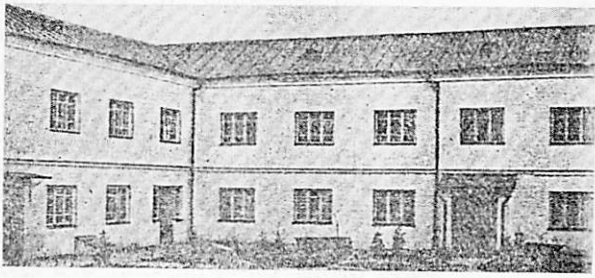

Couvent orthodoxe Vvedensky à Kiev, fermé lors de la campagne anti-religieuse de Khrouchtchev

On retrouve ces points dans la charte de l'ONU, la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme, l'Accord International sur les Droits Civils et Politiques, l'Accord Internationl sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels et la Convention contre la Discrimination dans l'Education - documents signés ou ratifiés par l'Union Soviétique.

Malheureusement ces documents sont honorés plus par leur violation que par leur respect. Il y a aussi beau-

coup d'exemples où l'Union Soviétique s'engagea sur le plan international pour ignorer totalement le même engagement chez elle. Par exemple l'Union Soviétique s'est engagée à assurer le droit des parents de choisir l'éducation religieuse et morale de leurs enfants*). Par le décret soviétique ukrainien sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat du 22 janvier 1919 :

> L'enseignement de la religion est interdit dans toutes les institutions municipales ou privées où est dispensé un enseignement général. (Art. 9).

Ce point est réitéré dans le chapitre X article 356 du code administratif de la RSSU du 12 octobre 1927, reprenant le décret sur la séparation de 1919 et toute la législation sur les cultes religieux.

Non seulement il est interdit d'enseigner la religion dans une institution éducative, mais encore est-il interdit de l'enseigner aux mineurs, même dans le cadre d'une association religieuse. Théoriquement, seuls les parents pourront donner une éducation religieuse à leurs enfants. Mais, si les parents désirent transmettre leur croyance à leurs enfants sous leur propre toit, ils ont toutes les chances d'être accusés publiquement ou d'être déchus de leurs droits parentaux. Il y a des exemples connus d'enfants enlevés à leurs parents trop pieux par les autorités, surtout en ce qui concerne les membres de communautés religieuses « interdites ». Les droits parentaux des croyants ont été mis en danger par les termes vagues du Code du Mariage et de la Famille en RSSU de 1969. Ce code oblige les parents à élever leurs enfants en harmonie avec l'enseignement public, — enseignement qui lutte activement contre la religion — et dans l'esprit du « code moral des constructeurs du communisme ».

---

*) Accord international sur les droits Civils et Politiques, actuellement Accord sur les Droits Civils, art. 18(4). Voir également Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art. 26; Convention Contre la Discrimination dans l'Education, art. 5(1). Convention Internationale sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, art. 13(3).

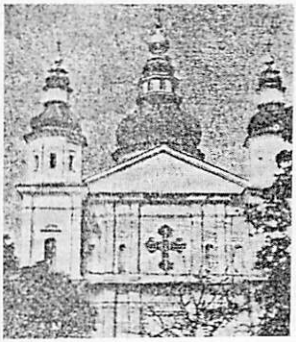

Eglise le la Trinité du couvent orthodoxe de Tchernihiv, fermé lors de la campagne anti-religieuse de Khroutchev.

Eglise catholique ukrainienne des pères Rédemptoristes à Ternopil, démolie sur ordre des autorités en été 1962.

De nombreuses restrictions tendent à limiter l'activité des groupes religieux à l'exécution des rites. L'article 3 de l'Instruction du Secrétariat du Praesidium du Comité Central Exécutif National Ukrainien sur la Procédure de l'Organisation, des Activtés, le Renseignement sur les Associations Religieuses, leur Liquidation et le Système d'Enregistrement des Membres d'Associations Religieuses et Servants du Culte (23 juin 1923) statue que :

Toute association religieuse ne devrait pas :

1 — organiser des réunions de prières ou autres réunions spécialement pour les enfants, la jeunesse et les femmes

2 — organiser des réunions, groupes, cercles, sections ou autres ... littéraires, pour la lecture des Ecritures Saintes, de couture, de travail, etc ... dans le but d'enseigner la religion

3 — organiser des bibliothèques ou salles de lecture...

Non seulement les diverses lois soviétiques sur la religion s'opposent aux accords internationaux, mais encore elles violent la constitution soviétique ukrainienne qui garantit certaines libertés religieuses. Plus spécifiquement, d'après l'article 104 de la constitution soviétique ukrainienne, l'Eglise est séparée de l'Etat et l'école de

l'Eglise. La constitution garantit également « la liberté d'adoration et la liberté de propagande anti-religieuse », mais ce faisant elle interdit implicitement la propagande religieuse.

L'immense portée du contrôle de l'Etat sur les activités externes et internes des groupes religieux est facilement perçue au travers du nombre des lois publiées concernant les groupes religieux, commençant par le précité décret de séparation de 1919 chapitre X du code administratif de la RSSU et l'Instruction du Secrétariat du Praesidium du Comité Central Exécutif National Ukrainien. Il y a également le Code Criminel de la RSSU (art. 138-139 agrémentés de l'art. 209 en 1961); les décrets du praesidium de la RSSU sur la responsabilité administrative face à la violation de la législation sur les cultes religieux (le 26 mars 1966) et sur l'amendement de l'art. 138 du Code Criminel de la RSSU (26 mars 1966) et l'équivalent soviétique ukrainien du décret du Soviet Suprême de la RFSSR du 23 juin 1975 sur l'introduction des amendements et additifs du décret « loi sur les associations religieuses » du 8 avril 1929, venant consolider la majorité de la législation sur les cultes religieux déjà publiée.

Les instructions non publiées et illégales des autorités soviétiques sont plus nuisibles encore à la liberté de la religion. En fait, dans certains cas, ces instructions non publiées concernant l'application des lois viennent en contradictions de ces mêmes lois. C'est le cas de deux de ces instructions : celle concernant l'application de la loi sur les cultes (déclarée le 16 mars 1961 par le conseil pour les affaires de l'Eglise orthodoxe russe) et celle sur l'inventaire des organisations religieuses, édifices du culte et bâtiments associés, et la procédure pour l'enregistrement des organes exécutifs des associations religieuses et des serviteurs du culte (instituée le 31 octobre 1968 par le conseil pour les affaires religieuses). En 1965, ce conseil remplaça deux agences, qui lui était antérieures, du Conseil des ministres de l'URSS pour l'administration

Chapelle catholique ukr. de Zarvanytsia, lieu de pélerinage populaire, dynamitée par le autorités soviétiques en juillet 1960

des relations entre l'Eglise et l'Etat — le Conseil pour les affaires de l'Eglise orthodoxe russe et le Conseil pour les affaires des cultes religieux.

Les « garanties » constitutionnelles de liberté de conscience en URSS sont annulées par la perversion de la légalité, qui caractérise tout le système administratif, où les ordres administratifs officieux ont préséance sur les lois, où les décrets ont plus d'importance que les statuts, ces derniers n'étant utilisés que pour émasculer les termes de la constitution soviétique et des accords internationaux signés par l'URSS.

L'effort combiné des lois et instructions soviétiques publiées ou secrètes sur les cultes religieux, investit l'Etat des plus larges pouvoirs sur la religion, les groupes religieux et les fidèles.

1 — Du pouvoir de légaliser ou d'interdire toute congrégation religieuse locale par la procédure de l'« enregistrement » obligatoire des congrégations locales. La loi soviétique exige également qu'une liste des noms des membres soit fournie aux autorités locales, ce qui permet à ces dernières la dis-

crimination des fidèles dans le travail ou l'allocation des logements, entre autres.

2 — Du pouvoir d'accorder, refuser ou annuler l'enregistrement obligatoire de chaque ministre d'une religion, sans laquelle il ne peut légalement s'acquitter de ses obligations sacerdotales.

3 — Du pouvoir d'accorder, interdire ou interrompre la location de tout édifice du culte à une congrégation religieuse en URSS, lesquels édifices sont avec leur contenu propriété de l'Etat. Cette disposition permet la liquidation des églises encore en service. Privée de son église, une congrégation religieuse est tenue de demander une permission distincte pour chaque réunion à un domicile privé. D'habitude cette autorisation n'est pas accordée.

4 — Du pouvoir de démettre tous les membres des comités exécutifs élus à main levée par chaque congrégation pour l'administration de ses affaires. Il est souvent abusé de ce droit pour maintenir en place des officiels locaux soumis, longtemps après qu'ils aient perdu la confiance des membres de leur association religieuse.

5 — Du pouvoir d'autoriser, interdire ou fermer les écoles théologiques, les institutions monastiques, les publications religieuses, ainsi que les réunions régionales et nationales des groupes religieux et du clergé, et même les assemblées générales des congrégations locales.

Il est important de noter que le gouvernement soviétique interdit arbitrairement certains groupes religieux. Bien que les gouvernements de l'Union Soviétique et de l'Ukraine aient convenu internationalement d'assurer le droit des minorités religieuses de professer et pratiquer leur propre religion (accord sur les Droits Civils art. 27), selon les instructions secrètes du gouvernement :

Sont non-enregistrables (= interdites) les associations religieuses et groupes de fidèles appartenant aux sectes dont les doctrines ont un caractère fanatique et

Cimetière de Yaniv à Lviv : profanation des tombes des soldats ukrainiens tombés au cours de la lutte pour l'indépendance de leur patrie 1918-1920

anti-étatique : les témoins de Jéhovah, la véritable Eglise orthodoxe, les adventistes-réformistes, les murachkovistes, etc...

Ces instructions sont imprécises et autorisent tout additif arbitraire à la liste des Eglises et sectes « prohibées ». Ceci est facilité par le fait qu'aucune loi soviétique publiée n'offre de définition des termes « sectes », « anti-étatique » ou « doctrine religieuse fanatique ». Les groupes religieux les plus importants « interdits » en Ukraine sont l'Eglise gréco-catholique (uniate) et l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne. Il est significatif qu'à aucun moment le gouvernement n'a publié de loi ou décret interdisant l'Eglise uniate. Evidemment, les autorités préfèrent dissimuler cette interdiction derrière la fiction de « l'autodissolution » de l'Eglise uniate par le soi-disant concile de 1946. En violation flagrante de la séparation constitutionnelle de l'Eglise et de l'Etat, les « révolutions »

de ce pseudo-concile ont reçu force de loi dans les pratiques administratives et judiciaires soviétiques.

Ainsi, sans se soucier de ses engagements internationaux de respecter le droit d'un individu à la liberté de conscience et de religion, l'Union Soviétique soumet ce droit à de sévères restrictions. Les pouvoirs immenses exercés sur les activités religieuses par le gouvernement soviétique furent et sont utilisés par lui pour la négation des garanties constitutionnelles de liberté de conscience, pour pratiquer une discrimination politique contre et parmi les groupes religieux, contrôler activement leurs activité internes et étrangler à volonté la religion institutionnelle en Ukraine.

VOUS POUVEZ AIDER LA CAUSE DES CROYANTS EN UKRAINE

La persécution et la répression des croyants en Union Soviétique sont des violations flagrantes de la charte des droits de l'homme des Nations Unies. Ces illégalités nécessitent l'intervention de l'opinion publique mondiale. La paix dans le monde dépend de l'observation des droits de l'homme partout, sans distinctions de frontières nationales.

Vous, en tant qu'individu concerné, pouvez aider les croyants persécutés en Ukraine soviétique en écrivant aux adresses ci-dessous. Vous pouvez également informer vos amis, votre congrégation ou organisation sur la condition des croyants en Ukraine soviétique. Peut-être voudront-ils également apporter leur soutien à la cause de la liberté de conscience et de religion.

Nous vous demandons particulièrement d'exprimer votre intérêt pour :

— L'amnestie immédiate de tous les membres du clergé ou croyants ukrainiens emprisonnés pour leur pratique ou croyance religieuses, ou leur pratique de leur droit à la liberté de conscience.

— L'interdiction illégale et injuste de l'Eglise gréco-catholique (uniate) ukrainienne, de l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne et des autres confessions en RSSU.

— La restitution des enfants enlevés à la garde de leurs parents parce que ces derniers les élevaient selon leur croyance religieuse.

PROTESTEZ AVEC NOUS AUPRES DES PERSONNES OU INSTITUTIONS SUIVANTES :

Léonide Illitch BREJNEV
Secrétaire Général du CC du PC d'URSS
le Kremlin
Moscou
URSS

CONSEIL MONDIAL des EGLISES
150, route de Ferney
1211 Genève 20
SUISSE

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul I
Le Vatican

Le gouvernement de votre pays

BIBLIOGRAPHIE

Birch, Julian, « The "Initsiativniki" of the Ukraine », *Religion in Communist Lands*, Vol. 3, № 6 (Nov-Déc. 1975), pp. 20-24.

Bociurkiw, B.R., « Die Orthodoxe Kirche in der Ukraine seit 1917 », in *Kirche im Osten*, Vol. XV (1972), pp. 34-47.

Bociurkiw, B.R., « La situazione religiosa nel'Ucraina Sovietica », *Russia Cristiana* (Milano), Vol. XVI, № 141 (May-June 1975), pp. 43-65.

Bociurkiw B.R., « The Orthodox Church and the Soviet Regime in the Ukraine, 1953-1971 », *Canadian Slavonic Papers* (Ottawa), Vol. XIV, № 2 (Summer 1972), pp. 191-212.

Bociurkiw B.R., « The Uniate Church in the Soviet Ukraine : A Case Study in Soviet Church Policy », *Canadian Slavonic Papers*, Vol. VII (1965), pp. 89-113.

Bociurkiw B.R., L'Eglise orthodoxe en Ukraine depuis 1953. Paris, 1966.

Borowsky, W., « Soviet Persecution of the Ukrainian Evangelical-Reformed and the Lutheran Churches in Western Ukraine », The Ukrainian Christian Herald (Supplement to *Ievanhel'-s'kyi Ranok* [Toronto]), Vol. 13, № 10-12 (Oct.-Dec. 1973).

Boysak, Basil, *The Fate of the Holy Union in Carpatho-Ukraine* (Toronto-New York, n.p., 1963).

Danylenko, S.T., *Uniaty* (Les Uniates) (Moscow : Politizdat, 1972).

Diiannia Soboru Hreko-Katolyckoï Cerkvy u L'vovi, 8-10. III. 1946 (Actes du Concile de l'Eglise Gréco-Catholique à Lviv, 8-10 mars 1946). (L'viv : n.p., 1946).

Dushnyck, Walter, *Martyrdom in Ukraine : Russia Denies Religious Freedom* (New York : American Press, 1946).

First Victims of Communism : White Book on the Religious Persecution in Ukraine (Rome : « Analecta OSBM », 1953).

« Gott in der Ukraine-unzensuriert », Edition spéciale de *Glaube in der der 2. Welt* (Zurich) t. 4, № 5, 1976.

Heyer, F., *Die Orthodoxe Kirche in der Ukraine von 1917 bis 1945* (Koeln-Braunsfeld : Ed. Rudolf Mueller, 1953).

Holodnyi, M., *Radianske zakonodavstvo pro relihiini kulty* (La législation soviétique sur les cultes religieux), 2ème édition révisée; Kiev : Politvydav, 1974).

Hryniokh, Ivan, « The Destruction of the Ukrainian Catholic Church in the Soviet Union », *Prologue* (New York), Vol. IV (1960), pp. 5-51.

Ierychev, A.O., *Dosvid sotsiolohichnykh doslidzhen' relihiinosty* Kiev : « Naukova dumka », 1967 (L'expérience des recherches sociologiques sur la religion).

Joukovsky, Arkady, *Sutchasnyi stan relihii i Cerkvy pid Sovietamy, zokrema v USSR* (L'état actuel de la religion et de l'Eglise sous le régime soviétique, spécialement en Ukraine Soviétique). Zapysky NTŠ. T. 181, Paris. 1966, pp. 39-64.

Kortchaghin, Clemente, *La Inglesia Ortodoxa Autocefala Ucrainiana* (Madrid : Ediciones C.E.O.R., 1955).

Luzhnycky, Gregory, *Persecution and Destruction of the Ukrainian Church by Russian Bolsheviks* (New York : Ukrainian Congress Committee of America, 1960).

Lypkivs'kyi, Vasyl', Metropolite, *Istoriia Ukraïns'koï Pravoslavnoï Cerkvy. Rozdil 7 : Vidrodjennia Ukraïnskoï Cerkvy* (L'histoire de l'Eglise Orthodoxe Ukrainienne. Chapitre 7 : La renaissance de l'Eglise Ukrainienne). (Winnipeg : J. Gryschuk Foundation, 1961).

Lytvyn, K.Z., « Svoboda sovisti - Nevidiemne pravo liudyny » (La liberté de la conscience - droit inaliénable de l'homme), *Visti z Ukraïny* (Kiev), № 15 (avril 1976), p. 5.

Mailleux, Paul SJ, « Catholics in the Soviet Union », in R.H. Marshall, Jr. (ed.), *Aspects of Religion in the Soviet Union, 1917-1967* (Chicago : University of Chicago Press, 1971), pp. 359-78.

Markus, V., *Nychtchennia Hreko-Katolyc'koï Cerkvy v Mukatchivs'kii Eparkhii v 1945-1950 rr.* (La destruction de l'évêché Gréco-Catholique de Mukatchiv dans les années 1945-1950). (Paris : Zapysky NTŠ, t. CLXIX, 1962).

Markus, V., « Religion and Nationality : The Uniates of the Ukraine », in B.R. Bociurkiw and J.W. Strong (eds.), *Religion and Atheism in the USSR and Eastern Europe* (London : Macmillan & Toronto : University of Toronto Press, 1975), pp. 101-122.

Markus, V., « The Suppressed Church : Ukrainian Catholics in the Soviet Union », in R.T. DeGeorge and J.P. Scanlan (eds.), *Marxism and Religion in Eastern Europe* (Dortrecht : D. Reidel Publishing Co., 1976).

Mydlowsky, Lew, *Bolshevist Persecution of Church and Religion in Ukraine, 1917-1957* (London : Ukrainian Publishers, 1962).

Mykula, W., *La religion et l'église en Ukraine sous le régime communiste russe* (Paris : Editions de l'Est Européen, 1971).

Mykula, W., *The Gun and the Faith-Religion and Church in Ukraine* (London : Ukrainian Publishers, 1969).

Pro relihiiu i ateizm (Zbirnyk dokumentiv i materialiv), (Sur la religion et l'athéisme. Recueil de documents et des articles). ed. by B. Lobovyk and R. Prykhod'ko (Kiev : Politvydav Ukraïny, 1973).

Reshetar, John S. Jr., « Ukrainian Nationalism and the Orthodox Church », *American Slavic and East European Review*, Vol. X (1951), № 1, pp. 38-64.

Chafarevich, I.R., *Zakonodatelstvo o religii v SSSR* (La *législation de la religion en URSS)* (Paris : YMCA Press, 1973).

Struve, Nikita, *Les chrétiens en URSS.* Paris, 1963.

« The Ukrainian Church », dans V. Kubijovyč et au. (eds), *Ukraine : A Concise Encyclopaedia* (Toronto : University of Toronto Press, 1971), Vol. II, pp. 120-231.

Vasyl' Vsevolod Velytchkovs'kyi, Ch.N.I. — Iepyskop-ispovidnyk (L'évêque-confesseur), ed. by Rev. S.J. Bakhtalovskyi, CSsR (Yorkton, Sask. : « Redeemer's Voice », 1975).

Vlasovs'kyi, Ivan, *Narys istorii Ukraïns'koï Pravoslavnoï Cerkvy* (Précis de l'histoire de l'Eglise Orthodoxe Ukrainienne). Tome IV, Parties I et II (20èm esiècle). (New York-Bound Brook : Ukrainian Orthodox Church of the U.S.A., 1961, 1966).

Wlasowsky, Ivan, *Outline History of the Ukrainian Orthodox Church.* (New York : Ukrainian Orthodox Church of the United States, 1956).

Yavdas, Mitrofan, *Ukrainian Autocephalous Orthodox Church, 1921-1936.* (Munich-Ingolstadt : Regional Church Assembly of the Ukrainian Autocephalous Orthodox Church [Conciliar], 1956). (Aussi en ukrainien et en allemand).

Imprimerie P.I.U.F., 3, rue du Sabot - Paris